

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Société : 2AS TERRITOIRE SERVICES

Forme : EURL au capital de 1 500 euros

Siège social : 12 Allée des sapinettes – 11390 CUXAC-CABARDÈS

RCS : 992 004 747 R.C.S Carcassonne

L'associé unique, Monsieur Pascal de Asmundis, né le 01/05/1973 à Béziers, demeurant 215 rue des arbousiers – 11620 Villemoustaussou, agissant en sa qualité d'associé unique de la société susmentionnée,

DÉCIDE :

De modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social, afin de mettre à jour les activités principales de la société.

Le nouvel objet social est désormais rédigé comme suit :

« La Société a pour objet, en France et à l'étranger, l'exercice d'activités de services à la personne, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les articles L. 7231-1 et suivants du Code du travail.

Activités soumises au régime de la Déclaration :

Toutes prestations de services à la personne relevant de ce régime, et notamment :

- L'entretien de la maison et les travaux ménagers ;
- Les petits travaux de jardinage, y compris le débroussaillage ;
- Les prestations de petit bricolage dites « homme toutes mains » ;
- La préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux courses ;
- La livraison de courses à domicile ;
- La collecte et la livraison à domicile de linge repassé ;

- La maintenance, l'entretien et la vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire ;
- L'assistance informatique et Internet à domicile ;
- L'assistance administrative à domicile ;
- Le soutien scolaire ou les cours à domicile ».

De procéder à la mise à jour des statuts en conséquence.

De conférer tous pouvoirs au gérant pour effectuer les formalités légales et administratives nécessaires à l'enregistrement et à la publicité de la présente décision.

Date : 31/10/2025

Lieu : Cuxac-Cabardès

Signature :

Monsieur Pascal de Asmundis

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal de Asmundis', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.